

N°21

# Les Échos d'Aurice



**RÉDACTION** : Commission information / Communication  
**CONCEPTION / ÉDITION** : Copytel Mt-de-Marsan - Juillet 2018  
**IMPRESSION** sur papier recyclé

## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	p.2
La vie municipale.....	p.3-7
Du côté des associations .....	p.8-13
Des graines de Champion(e)s .....	p.14
à Aurice	
L'école d'Aurice au Pays Cathare .....	p.15

# LE MOT DU MAIRE



Au moment de la rédaction de ce bulletin municipal, une fois de plus, l'actualité frappe brutalement à la porte. Je tiens à exprimer la solidarité et la vigilance des élus pour essayer de résoudre les problèmes d'inondation de certains quartiers et protéger autant que faire se peut, les victimes des intempéries catastrophes que nous venons de vivre.

Depuis quelques années, notre territoire n'est pas épargné et je pense plus particulièrement aux agriculteurs qui, après les graves crises sanitaires de l'influenza aviaire, sont, une nouvelle fois, touchés.

L'expression de notre solidarité s'impose, c'est la raison pour laquelle dans un premier temps, j'ai formulé à la préfecture une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, à laquelle j'ai joints les déclarations que certains sinistrés ont bien voulu me communiquer.

Comme je vous l'ai indiqué dans une note distribuée le 4 juin, les sinistrés doivent signaler cette démarche communale à leur assureur ou à leur syndicat agricole.

Pour information, j'ai également joint à la déclaration préfectorale des photographies des infrastructures routières endommagées, nous saurons dans quelques mois, si notre requête aura été retenue par les instances départementales et nationales.

Au-delà des événements conjoncturels qui marquent notre quotidien, en ce début d'été, je souhaitais partager avec vous quelques réflexions sur l'identité de notre village.

Chaque commune vit des moments « historiques ». Depuis longtemps, chaque élu réfléchit sur l'avenir de sa collectivité et son développement pour les générations futures.

J'ai toujours souhaité engager une réflexion collective avec le conseil municipal et privée avec les habitants d'Aurice.

L'identité de notre village, exister au sein d'une intercommunalité de plus en plus grande, est aujourd'hui un vrai défi pour des communes comme la nôtre.

La nouvelle communauté de communes « Chalosse Tursan » a vu le jour depuis plus d'un an et nous pouvons déjà en tirer quelques conclusions sur le paysage classique local.

Toutefois, les textes qui se succèdent favorisent en partie le transfert des compétences au bénéfice de la communauté des communes. Ce mouvement nous l'accompagnons car nous devons tous y trouver notre compte.

Grâce à cette mutualisation intercommunale, les habitants bénéficient de services plus performants notamment en matière d'aide sociale, d'aide à l'amélioration de l'habitat, du développement économique, de la voirie et du tourisme.

En revanche, dans cette évolution très rapide, la commune sera toujours le lien de proximité entre le citoyen et la République. Les administrés n'iront jamais au siège de l'intercommunalité pour faire une démarche ou demander un renseignement.

La mairie du village reste donc le point de rencontre privilégié entre le citoyen et les institutions républicaines.

Nous vivons un moment crucial, car nous devons réinventer la commune. Celle des générations futures qui devront cultiver l'identité qui a été construite par l'histoire de chaque village, mais elle devra aussi s'ouvrir au monde actuel, s'adapter aux nombreuses évolutions de notre époque et accueillir avec bonheur de nouveaux habitants.

Enfin, sur un plan plus léger, je vous souhaite de passer un très bel été. Nous avons la chance de vivre dans un territoire et un département où la fête et la convivialité sont cultivées avec envie et talent.

Sachons participer, toujours avec la responsabilité qui s'impose, à toutes ces manifestations. Chacun y trouvera son compte, qu'il soit festayre, amateur de culture ou de sport !



Le Maire,  
**Francis CAZAUX**

# LA VIE MUNICIPALE

## UN NOUVEAU TOUR DE VIS

Les années budgétaires ne se suivent pas et ne ressemblent pas comme dit l'adage !!!  
Pourtant, en cherchant bien, un fond de répétition s'est installé depuis 2014.

Vous étiez lassés de lire dans les bulletins successifs, la purge imposée aux collectivités territoriales par l'Etat ?  
L'imagination débordante des services du Ministère des finances est sans limite : cette année c'est la taxe d'habitation que les communes voient disparaître.

Même si je me réjouis pour 80% des ménages qui ne paieront plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale, en 3 ans, à partir de 2018, je ne peux m'empêcher de m'inquiéter sur les conséquences de cette suppression (non compensée à ce jour).

Nous verrons bien dans un avenir proche ce qui se profilera car l'Etat réfléchit ardemment à récupérer le manque à gagner pour lui de cette part de taxe (hausse de la TVA ? hausse de la taxe foncière bâti ? hausse des 2 ?).

## EN ATTENDANT, LES COMMUNES FONT FACE, PAS D'AUTRE CHOIX

Pour AURICE, la baisse de recettes fiscales attendue pour 2018 et correspondant à cette suppression est de 12 000 € environ, soit 35% de notre capacité d'autofinancement nette (CAF nette).

La CAF nette, c'est ce qu'une commune peut investir sans dégrader ses comptes de résultats.  
Au-delà, on crée du déficit et on ponctionne les réserves, pour ceux qui en ont !!!

Les conseils municipaux d'aujourd'hui sont condamnés à se poser cette unique question : comment investir sans ressource ?

La réponse est implacable : gestion rigoureuse et optimisation, ceci sous l'œil acerbe du Trésorier Payeur représentant la Direction Générale des Finances Publiques.



Cette année encore, le conseil municipal a mis un tour de vis supplémentaire sur ses ambitions.

Nous avons misé sur le pragmatisme en menant des acquisitions pour du matériel venant en compensation de l'arrêt de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Nous l'avons fait car ces acquisitions étaient subventionnées à 80 % environ mais les subventions restent de l'argent public, ne l'oublions pas.

Deux autres engagements sont en cours : l'un concerne une étude d'aménagement du pourtour de l'église du bourg et l'autre traite du projet de réhabilitation et d'extension de la salle polyvalente.

La rigueur est aussi en marche.  
Gageons qu'elle ne génère pas trop de frustration et de désir d'abandon de ce mandat - ô combien passionnant - que vous nous avez confié ...

Le rapporteur de la commission finances  
**Frédéric LAFITTE**

# LA VIE MUNICIPALE

## LOTISSEMENT COMMUNAL DE CES



### ET LA LUMIÈRE FUT

Les maisons poussant comme des champignons, il est temps de finaliser l'une des dernières réalisations techniques, l'éclairage public.

Les candélabres sont en cours d'installation par notre prestataire, le SYDEC.

Dès que le temps le permettra, vous pourrez flâner au crépuscule sous la douce lumière nouvelle génération. Et oui, tout est prétexte à économiser !!!

L'adjoint délégué aux finances  
**Frédéric LAFITTE**

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ANNUELLE	SUBVENTION PROJET	TOTAL
AMIS DE LAGASTET	200,00 €		200,00 €
AMIS DES EGLISES ANCIENNES	100,00 €		100,00 €
AMITIE ET SOLIDARITE AURICOISE	200,00 €		200,00 €
ASSOCIATION LES CHARNEGOUS	200,00 €		200,00 €
CAUE	150,00 €		150,00 €
CHEMINS PRIVES AURICE	200,00 €		200,00 €
CLIN D'ŒIL ASSOCIATION	200,00 €		200,00 €
COMICE AGRICOLE	200,00 €		200,00 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME	150,00 €		150,00 €
CSA BASKET	3 000,00 €		3 000,00 €
HANDICAPES DU CAP DE GASCOGNE	100,00 €		100,00 €
LES FRANCAS DES LANDES	200,00 €		200,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	100,00 €		100,00 €
PASTOUS ET PASTOURETTES	200,00 €		200,00 €
PHOTO CLUB D'AURICE	200,00 €	500,00 €	200,00 €
PREVENTION ROUTIERE	200,00 €		200,00 €
TN 10	200,00 €	300,00 €	500,00 €
PETANQUE	200,00 €		200,00 €
GYMNASTIQUE	200,00 €		200,00 €
VOLLEY LOISIR	200,00 €	862,00 €	1 062,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 400,00 €</b>	<b>1 862,00 €</b>	<b>8 262,00 €</b>

# LA VIE MUNICIPALE

## DEPUIS LE 15 MAI DERNIER, DE NOUVEAUX HORAIRES POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

MAIRIE D'AURICE - Tél : 05 58 76 06 50 - Email: [mairie.aurice@wanadoo.fr](mailto:mairie.aurice@wanadoo.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 à 11h30	12h30 à 15h30 (*)
Mardi	8h30 à 11h30	12h30 à 15h30 (*)
Mercredi	8h30 à 11h30	Fermé
Jeudi	8h30 à 11h30	12h30 à 15h30 (*)
Vendredi	8h30 à 11h30	12h30 à 15h30 (*)

(\*) : Permanence téléphonique jusqu'à 17h30

## DU CHANGEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

### DES DÉPARTS !

**Bernadette DARRIEUTORT** : Bernadette a quitté l'équipe le 31 mars dernier pour une simple et bonne raison... la retraite bien méritée !

C'est en 1982 que Bernadette a pris ses fonctions en tant que vacataire à la cantine scolaire en remplacement de Marie BAILLET jusqu'à la retraite de cette dernière, pendant 2 ans. En 1984 lorsque Claudine NASSIET a été recrutée pour la cantine et entretien locaux scolaires, Bernadette a continué à faire des remplacements à ce poste chaque fois que nécessaire ; elle a également assuré l'intérim lorsque Claudine est tombée malade et a pris sa retraite à son tour.

En septembre 2008 Chantal GARDESSE a été engagée comme titulaire à la cantine, Bernadette s'est donc retrouvée sans emploi : Mr le Maire Francis CAZAUX lui a proposé d'assurer l'entretien de tous les locaux municipaux. Ce que Bernadette a accepté.

Mais Bernadette était polyvalente et acceptait toutes les tâches au pied levé : garderie, cantine, plantations, arrosage et même peinture.



Nous tenons à saluer sa disponibilité, son désir de rendre service, sa gentillesse mais aussi son savoir faire en matière de décoration lors des arbres de Noël et cérémonies des vœux.

Longue et douce retraite à toi Bernadette.

**Julien DAYRE** : Notre secrétaire de mairie, Julien, nous a quitté le 30 avril dernier pour de nouveaux horizons professionnels au service juridique du Centre de Gestion : un nouveau job ... un nouveau défi !

Julien avait été recruté en juillet 2012 en remplacement d'Alban CHOQUET parti à la retraite.

Julien, à l'unanimité, fut un précieux collaborateur tant au niveau des élus que des employés : c'est avec regret que nous le voyons quitter Aurice. Mais nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle vie !

### UNE ARRIVÉE

Quant je dis une arrivée c'est bien au féminin qu'il faut l'entendre : en remplacement de Julien au poste de secrétaire, nous avons recruté Mme Stéphanie FRECHET le 15 mai dernier... après plus de 40 ans de suprématie masculine à ce poste !

C'est le hasard et n'y voyez aucune politique Egalité hommes / femmes.

Stéphanie arrive en voisine puisqu'elle occupait depuis 17 ans le poste de secrétaire à la Mairie de St Perdon. Elle aussi, a souhaité changer d'horizon en optant pour une plus petite commune qui offre un panel plus riche dans les activités du poste.

Bienvenue à Stéphanie.



**Sylvie MARTINS**

# LA VIE MUNICIPALE

## SICTOM : MALADRESSES - INCOMPÉTENCES

Récemment un plot de ramassage d'ordures ménagères a été « bousculé » avec pour conséquence la casse de deux bennes, la torsion des armatures métalliques censées les retenir et le déplacement des socles en béton.

Manœuvre d'un camion ? D'un engin agricole ?

Maladresse... Incompétence.

Dans tous les cas l'auteur de cet acte a omis de le signaler à la Mairie ou au Sictom devenant ainsi un acte de malveillance.

INCIVILITE : tout citoyen a des droits mais aussi des devoirs !

A Lagastet, une fois de plus, ont été jetés dans les bennes, des détritiques dont la destination normale aurait dû être la déchetterie de St Sever située à 3 ou 4 km de ce plot. Un panneau suffisamment explicite avise les usagers des risques qu'ils encourent.

Doit-on appliquer les injonctions signalées sur cet affichage ?

Pour rappel, vous devez vous conformer aux informations du SICTOM.

Plusieurs plots sont disséminés dans la commune pour les ordures ménagères (sacs noirs) et les déchets recyclables (sacs jaunes).

Deux plots pour les vêtements-chaussures.

Deux plots pour les verres, les journaux.

Possibilité de déposer dans le hall de la Mairie vos piles, cartouches d'encre, ampoules.

Pour info les boîtes DASTRI sont destinées à la déchetterie.

Respecter ces consignes ne fera pas baisser la TEOM mais elle n'augmentera pas.

Merci pour votre civisme.

Marc JUZAN

## SIMAL (SYNDICAT INTERCOMMUNAL MOYEN ADOUR LANDAIS)

Lors de la redéfinition du territoire du SIMAL avec l'intégration du BOS et du SOURIN, une assemblée générale s'est tenue afin d'intégrer les nouveaux délégués, élus par les communautés de communes de ces affluents.

Un nouveau bureau a été élu ; c'est ainsi que je représente la commune d'AURICE.

L'une des tâches supplémentaires à laquelle le syndicat s'est attaché est la réalisation d'un sentier pédestre, reliant DAX à AIRE SUR ADOUR en longeant le fleuve ADOUR : vaste chantier demandant l'assentiment de tous les propriétaires.

Le projet avance à grand pas !

Comme je vous l'avais déjà indiqué, je compte sur votre bienveillance pour signaler toute dégradation (obstacle, embâcle etc...) que vous seriez amenés à constater sur les rives de ces cours d'eau.

Marc JUZAN

## PERCEV@L : HALTE À LA FRAUDE BANCAIRE SUR INTERNET !

### Qu'est ce qu'une fraude bancaire sur Internet ?

Toute transaction par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de votre carte ; identifiable sur votre relevé d'opérations par la mention d'un e-commerçant ou d'un prestataire de paiement en ligne.

### Que pouvez-vous faire ?

- Prévenez votre banque personnelle pour provoquer l'opposition sur la carte ou au 0 892 705 705 (n°téléphone INTERBANCAIRE d'opposition bancaire 7j/7)
- Effectuez un signalement sur Internet grâce à la plateforme PERCEV@L. Vous gardez le droit de déposer plainte ultérieurement
- Demandez le remboursement à votre banque.

### A quoi sert PERCEV@L ?

En utilisant ce télé service vous êtes guidé au travers d'une démarche simple de signalement aux forces de l'ordre sur Internet sans avoir à vous déplacer. Votre signalement est exploité exclusivement par les forces de l'ordre en vue d'identifier les auteurs.

### Accéder à la plate forme

Rendez vous sur « service public » :

<https://www.service-public.fr>

Saisissez « fraude carte bancaire » ou Percev@l

Sylvie MARTINS

# LA VIE MUNICIPALE

## CHANTONS SOUS LES PINS

C'est à une véritable performance d'artistes à laquelle nous avons assisté en mars dernier, pour l'accueil du spectacle « Chantons sous les Pins » à Aurice !

À l'affiche, la toute première date de tournée de Liz CHERHAL dans son nouveau spectacle, « L'alliance ». L'artiste nantaise y interprète ses chansons, accompagnée d'un danseur-signeur. Une collaboration pensée pour offrir aux personnes sourdes la possibilité de partager les mêmes émotions que les entendants. Il n'est pas ici question de faire un concert que pour les sourds ou que pour les entendants, mais un spectacle englobant les deux publics pour mieux les rassembler. Géniale idée, que nous avons pu apprécier lors de cette soirée : la complicité et la complémentarité de la chanteuse avec son interprète nous a laissés... sans voix ! Ce spectacle, d'abord promis à la Communauté Grenadoise qui l'a finalement refusé, a été le « coup de cœur » du Festival Chantons sous les Pins version 2018 ! Bravo l'artiste !

À l'accueil des artistes cette année, c'est l'association auriçoise des Amis de Lagastet qui a retroussé ses manches : nous les remercions chaleureusement ! Une nouvelle convention d'accueil leur a permis de partager les recettes de billetterie, et empocher un coquet bénéfice ! Qu'on se le dise pour les années suivantes !...



### UN DEUXIÈME SOUFFLE POUR « CHANTONS »

Au moment de souffler ses 20 bougies, ce festival départemental itinérant de la chanson française a connu quelques difficultés de structure : une équipe de bénévoles réduite à peau de chagrin, et une salariée programmatrice s'épuisant... Très soutenu par les instances culturelles départementales, l'association connaît aujourd'hui un deuxième souffle : un Conseil d'Administration désormais étoffé et très actif, de nouveaux locaux sur la ville de Pontonx, une nouvelle salariée chargée de l'administratif. Cela a permis, en un temps record, de constituer une 21<sup>ème</sup> édition en mars dernier ! Dans la foulée, un autre festival est en préparation pour le jeune public landais pour le mois d'octobre prochain. Également, le festival de mars 2019 est sur le point d'être bouclé ! Ces deux projets culturels seront présentés aux mairies et associations partenaires en septembre à Saint Paul les Dax. La mairie d'Aurice s'est engagée à nouveau pour recevoir un de ses spectacles : soyons certains qu'il sera de qualité ! D'autant que le nouveau Président de Chantons sous les Pins est un auriçois : il s'agit de Xavier LESPINASSE !

Christophe SOURROUILLE

## INFORMATION

### VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES ET DES BACS A GRAISSES

La vidange des fosses septiques est préconisée tous les 4 ans et pour les bacs à graisses tous les ans.

Une intervention groupée est prévue sur la commune d'AURICE le **5 Septembre 2018**.

Vous pouvez vous inscrire en mairie avant le **24 Août 2018** pour profiter des tarifs de groupe.

#### Quelques exemples de prix

##### Base 10 à 15 interventions :

- Fosses septiques de 3 m<sup>3</sup> : 160.37 € TTC au lieu de 181.47 € TTC

- Fosses septiques de 3 m<sup>3</sup> + bac à graisse (max 1 m<sup>3</sup>) : 197.30 € TTC au lieu de 228.95 € TTC.

##### Base 16 à 20 interventions :

- Fosses septiques de 3 m<sup>3</sup> : 155.11 € TTC au lieu de 181.47 € TTC

- Fosses septiques de 3 m<sup>3</sup> + bac à graisse (max 1 m<sup>3</sup>) : 192.04 € TTC au lieu de 228.95 € TTC

##### Base 20 interventions et plus :

- Fosses septiques de 3 m<sup>3</sup> : 150.89 € TTC au lieu de 181.47 € ttc

- Fosses septiques de 3 m<sup>3</sup> + bac à graisse (max 1 m<sup>3</sup>) : 187.81 € TTC au lieu de 228.95 € TTC

**Bac à graisse seul** : 90 € TTC au lieu de 111.84 € TTC

Pour toute fosse supérieure à 3 m<sup>3</sup> prévoir : 16,88 € TTC m<sup>3</sup> supplémentaire de traitement ou si fosse inférieure à 3 m<sup>3</sup> enlever 16,88 € TTC/m<sup>3</sup> de traitement.

Le Maire,  
Francis CAZAUX

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## LE COMITÉ DES FÊTES



### Astérix & Obélix mission Auriçoise

Cette année nous invitons nos chers amis « Astérix et Obélix »

**Vendredi 10 août** : une cérémonie d'ouverture autour d'un village gaulois (venez nombreux et déguisés). Suivi d'un repas : moules/frites et d'une soirée bodega animée par DJ Momo.

**Samedi 11 août** : Animations diverses et voitures de collection. A partir de 20h00, le traditionnel repas communal puis soirée bodega

**Dimanche 12 août** : dès 7h30 pour les lève-tôt, un concours de pêche à la truite, à l'étang de Guillon. A 14h00 rendez-vous pour les passionnés de pétanque au boulodrome du village. A 20h00 soirée Basque animée par les « Charnegous

d'Aurice »

**Lundi 13 août** : Loto

**Mardi 14 août** : nous vous attendrons dès 9h00 pour une randonnée – venez nombreux !

A 18h00 une petite séance de détente et de rire dans les arènes pour un intervillage et on se retrouvera par la suite autour de tapas sous le chapiteau.

**Mercredi 15 août** : la tradition gasconne avec une messe à 11h00 animée par l'harmonie de Saint Sever, suivie d'un apéritif. A 17h00 dans la piste des arènes d'Aurice, on retrouvera la cuadrilla de Thierry BERGAMO, ganaderia DEYRIS. Nous clôturerons par un vin d'honneur.

Nous comptons sur vous et votre présence.

**Marine et Bastien  
les co-présidents**



## L'AMICALE DES ÉLUS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX D'AURICE : LE RETOUR !

Cette association a vu le jour en 1990. Son rôle est d'organiser principalement des voyages et des repas pour ses adhérents.

Puis l'amicale s'est endormie pour cause d'essoufflement et perte de motivation.

Le dernier voyage date de 2011 : destination La Rochelle, l'île d'Aix et l'île de Ré. Nous gardons tous un superbe souvenir de cette sortie et n'avons qu'un souhait : pouvoir revivre des moments comme celui-là.

C'est donc une poignée de « motivés » qui a décidé de réveiller la « belle endormie » !

Un nouveau Conseil d'administration a été élu et un bureau constitué pour donner suite à l'Assemblée Générale du 20 avril 2018 :

**Présidence** : Bernadette DUPUY, Monique ST FLORIN, Yves CAZAUBON

**Trésorerie** : Michèle FOSSES, Martine LABIDALLE

**Secrétariat** : Colette PEYRE, Marc JUZAN

**Membres** : Josiane DARTENUC, Francis CAZAUX

Les statuts ont été légèrement modifiés ainsi que le règlement intérieur.

Pour valider tout cela, une assemblée est fixée au 23 septembre 2018 et elle se clôturera par un repas.

Nous espérons que les adhérents qui nous rejoindront seront nombreux et ils ne le regretteront pas !

Nous voulons redonner à l'amicale l'image qu'elle avait et nous mettrons tout en œuvre pour y arriver !

**Bernadette DUPUY  
Co-présidente**

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## AMITIÉ SOLIDARITÉ AURIÇOISE ... GÉNÉRATION MOUVEMENT

En ce début d'année, après un hommage rendu à nos chers disparus notre Présidente nous a relaté les activités de l'année écoulée.

Notre trésorier a fait un compte rendu bref et précis de nos finances, prouvant la bonne santé de notre association, de surcroît la plus importante en effectif.

Durant une petite collation, une projection de photos rétro, sous la houlette de Karine et Xavier nous a fait revivre les temps forts 2017, suivie de la présentation des activités programmées pour 2018.

Un repas a été offert aux membres actifs le 10 mars, afin de les remercier pour le temps consacré à faire vivre cette association.

Comme de coutume, après la célébration du 08 Mai, une centaine de convives se sont retrouvés autour d'un repas concocté par Mathieu PERRIN avec un menu original.

Un après-midi a été organisé le 7 juin sous l'égide de la Prévention routière et la baguette de Messieurs MARHEIN Guy et CASTAING Joseph (que nous remercions).

La première constatation que je peux faire est le nombre conséquent de la gente féminine : serait elle plus consciencieuse ?

Après avoir rappelé l'ancienneté de notre permis de conduire ces messieurs nous ont affranchis de conseils en conduite, de rappels et de nouveautés.

Sur le code de la route est apparu une différence essentielle entre les ronds points (priorité à droite) et les giratoires (priorité à gauche) : comment les aborder et les franchir ?

La cause principale d'accidents est due à la vitesse, l'alcool, les stupéfiants, les non respects de priorité et les distances entre véhicules non respectées.

Rappel également pour compléter un constat à l'amiable : prendre des photos... si possible prendre un témoin et ne pas hésiter à cocher la case « oui » sur la ligne « blessure même légère ».

Très important : faites vérifier votre vue 1 fois/an... respecter les consignes sur les prises de médicaments.

Évidemment je ne pourrai m'étendre sur tous les conseils reçus sans omettre que la vitesse limitée sera de 80 Km/heure à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2018.

En résumé une après midi éducative fort appréciée !

Fin juin sortie à JACCA (Espagne) : je vous raconterai cette journée dans les prochains ECHOS

Adishatz !

Marc JUZAN



# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## UN TAP PÉTANQUE !

Après une première expérience réussie deux ans plus tôt, dans le cadre du programme scolaire d'activités pédagogiques complémentaires (APC), AURICE PETANQUE s'est de nouveau impliquée le temps de quelques heures étalées sur six semaines pour encadrer une classe de CM2 lors des temps d'activités périscolaires (TAP).

Au programme de ces diverses séances, il leur a été proposé :

- Des ateliers leur expliquant les règlements et les stratégies de jeu.
- Des exercices pour la mise en pratique de ces acquis sur le terrain.
- La diffusion vidéo de parties de pétanque élités pour occuper les moments pluvieux.
- Quelques parties pour compléter le tout.

Les boules de pétanque utilisées par les élèves ont été fournies par la mairie, le terrain de jeu ayant été au préalable préparé pour l'occasion par le club (traçage des cadres et cercles de jeu).



Il faudra retenir de ces journées une bonne concentration de l'ensemble des élèves participants.

D'agréables moments partagés par quelques licenciés du club et ce groupe d'une dizaine d'élèves qui pour la plupart découvraient la pétanque et qui pour certains d'entre eux pratiquaient déjà cette discipline.

Amédée FERREIRA

## LE PHOTO CLUB D'AURICE VA VOUS TIRER LE PORTRAIT

De nouveaux projets en vue pour le Photo Club d'Aurice, après avoir participé au Festival des Passions, le 14 mai dernier à Bas Mauco en exposant une quarantaine de photos sur le thème « l'Ancien » en Noir et Blanc, les membres de l'Association se lancent dans une nouvelle aventure.

L'achat d'un studio photo permettra aux photographes amateurs de réaliser des portraits de famille ou individuels ouvert aux habitants d'Aurice.



Le concept est simple vous aurez VOUS Auriçois, la possibilité de faire des photos seul, en couple, avec vos enfants ou petits enfants, que vous recevrez au format de votre choix à un tarif préférentiel.

Prochainement dans vos boîtes aux lettres vous sera distribué un flyer explicatif sur la mise en place de ces ateliers. Soyez attentifs !

Puis, le photo Club sera présent cette année encore, sur le site de Marquèze à Sabres, tout l'été : prochaines dates le 1<sup>er</sup> juillet, le 15 juillet, 18 juillet et 25 juillet (dates à suivre sur notre facebook)\*\*

Et enfin, prenez date de l'exposition annuelle du Photo Club qui se tiendra à la salle des fêtes d'Aurice le dimanche 18 Novembre 2018.

[contact@photoclub-aurice.fr](mailto:contact@photoclub-aurice.fr)

\*\*Suivez-les sur facebook :

[www.facebook.com/photo.club.aurice](http://www.facebook.com/photo.club.aurice)

Sur internet : [www.photoclub-aurice.fr](http://www.photoclub-aurice.fr)

Photo Club d'Aurice

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LES CHARNÉGOUIS D'AURICE

Depuis une quinzaine d'années, un groupe composé de quatre chanteurs et d'un accordéoniste animait l'association SARAH de l'hôpital de ST SEVER ; il se produisait aussi dans les EHPAD de notre région. Cela devenait difficile d'assumer toutes les manifestations ; j'ai donc décidé d'augmenter l'effectif.

A ce jour le groupe est composé de 12 chanteurs, 2 accordéonistes, 1 synthétiseur et un guitariste. Nous continuons de proposer des animations à l'hôpital de ST SEVER et diverses maisons de retraite.

Mais nous avons élargi notre palette : nous animons aussi des mariages, anniversaires, repas d'aînés ruraux, concerts.

C'est ainsi que nous avons créé l'association les « Charnégous d'AURICE».

Pourquoi les Charnégous ? C'est un mot mystérieux qui désigne l'hybridation entre basques et béarnais, ou comment des villages autrefois basques sont devenus locuteurs de béarnais.



Le Président,  
Jean LARRALDE

## LES AMIS DE LAGASTET

La « Marche récréative » prévue avec deux parcours de 7 et 10 km, des lots pour les gagnants du quizz et un service de sandwiches a été annulée en raison des fortes pluies.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies depuis le mois de mars dans la préparation de cette journée : les propriétaires qui ont donné leur accord et préparé le parcours, la mairie pour la mise à disposition du matériel, toute l'équipe des Amis de Lagastet pour le repérage du tracé, le balisage, le service des grillades et la communication lors de l'annulation...

C'était une marche de printemps, tout est prêt... si le ciel était clément ce tracé pourrait devenir une ballade d'automne ... qui sait ?

Nos prochains rendez-vous **le dimanche 9 septembre pour le repas champêtre** sous l'allée de platanes au programme : repas et jeux. Sous le soleil nous vous attendons nombreux.

Et le 1<sup>er</sup> décembre vous viendrez vous réchauffer autour du **traditionnel feu d'hiver**.

Pour terminer un petit coup d'œil sur une action au long cours, la restauration du meuble de la sacristie avec l'aide de Michel HOURCADE, Odile OMONT...



Anne CASTETS

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

### « L'UNION D'AURICE »

#### ASSOCIATION CRÉÉE, LE 25 DÉCEMBRE 1893

Elle naquit le 25 décembre 1893 et reçut un nom bien évocateur « L'Union d'Aurice ». Industriels, commerçants et cultivateurs pouvaient en faire partie. Ses statuts furent approuvés, le 26 août 1901 par le Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux Arts, de l'Intérieur et des Cultes... huit ans après sa création (les archives faisant foi).

#### RÔLE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L'article 3 « Objet de la Mutuelle » de la Société de Secours Mutuels « L'Union d'Aurice » stipule : La mutuelle a pour objet de participer aux frais d'obsèques. L'objet de la prestation relève du domaine de l'action sociale et présente un caractère annuel et révisable.

**Concrètement, la participation de l'Association aux « frais d'obsèques » d'un sociétaire se déroule, en trois phases, de la manière suivante :**

**1/** Lors de la disparition d'un sociétaire et antérieurement à ses obsèques, tous les membres de l'association, à jour de leurs cotisations, sont avisés de son décès par des délégués de quartier désignés à cet effet. L'avis de décès indiquant le lieu, la date et l'heure des obsèques. Il est précisé également que le jour des obsèques, le sociétaire présent devra arborer, de manière visible, l'insigne particulier de la Société de Secours Mutuels.

**2/** Le jour des obsèques du sociétaire, le rôle de l'Association va être défini de la manière suivante : Un membre indiqué au préalable aura la charge de porter la bannière spécifique de l'Association afin d'accompagner le cercueil du fourgon funéraire jusqu'à l'intérieur de l'église et, lorsque l'office est terminé, jusqu'au cimetière.

Par ailleurs et avec l'accord de la famille, 4 sociétaires, également désignés pour la circonstance, auront pour mission de porter le cercueil du fourgon funéraire jusqu'à l'intérieur de l'église également puis, à la fin de la cérémonie, de le déposer à l'intérieur du fourgon.

Une procession est ensuite diligentée à partir de l'église afin d'accompagner le défunt au cimetière. Après un bref hommage rendu au disparu, le cercueil sera, à nouveau, pris en charge par les 4 membres de l'Association pour l'inhumation du sociétaire décédé (caveau ou mise en terre).

En résumé, les membres de l'Association se substituent aux personnels des pompes funèbres permettant, en cela, de réduire ostensiblement les frais funéraires pour la famille.

**3/** Postérieurement aux obsèques, une somme forfaitaire définie par le Conseil d'administration sous aval de l'Assemblée générale de l'Association est attribuée à la famille du défunt.

### FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

A ce jour, le bureau de l'Association est composé des membres suivants :

- SAINT-FLORIN Monique, Présidente,
- LACOUTURE Michel, Vice-Président,
- CHOQUET Alban, Secrétaire général,
- THEUX Gérard, Trésorier Général,
- DAGUERRE Jacques, Trésorier adjoint.

Le Conseil d'Administration, quant à lui, est composé de 12 personnes. Les 5 membres ci-dessus auxquels il convient d'adjoindre les 7 sociétaires suivants : BACHE Jean-Pierre, DAILLEDOUZE Odette, DAUGA Henri, FARGUES Hubert, GARDESSE Emile, GARDESSE Robert et LACOUTURE Jean.

Ces 12 personnes ont pour charge l'administration de la société de secours mutuels (articles 25 et 42 des statuts).

Les produits de l'Association proviennent, pour majeure partie, de la cotisation des adhérents (article 47). Le nombre de sociétaires à jour de leurs cotisations avoisinant, à l'heure actuelle, le nombre de 100.

Les charges, quant à elles, résultent des prestations obsèques versées aux familles et des frais liés à l'organisation de l'assemblée générale annuelle (article 48).

Hormis les 3 réunions habituelles du Conseil d'administration prévues statutairement (article 32), l'Assemblée générale annuelle de la Société de Secours Mutuels « L'UNION d'AURICE » a lieu, traditionnellement, dans le courant du mois de juillet (si possible, le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet). Cette réunion est précédée d'une messe célébrée en l'église d'AURICE à la mémoire des sociétaires défunts. Elle est dénommée messe dite de « SAINT-PIERRE ». Lors de cette célébration et de l'Assemblée générale qui suit, tous les sociétaires présents doivent être munis, obligatoirement, de l'insigne significatif de la Société de Secours Mutuels.

Il convient de noter que lors de cet office, les sociétaires, ont tous leurs places réservées sur les premiers bancs situés près du Maître-autel de l'église. Il est précisé que l'assemblée générale annuelle est clôturée par un vin d'honneur.

Pour en terminer, il convient de souligner que la Société de secours Mutuels « L'Union d'Aurice » dont le siège social est situé à la Mairie d'AURICE 40500, est un organisme mutualiste relevant du livre III du code de la Mutualité. La mise en conformité des statuts avec le nouveau Code de la Mutualité Française a été effectuée le 30 décembre 2004, à l'issue des Assemblées Générales de l'Association des 21/09/2003 et 03/10/2004. Ont signé, le 30 décembre 2004, l'exemplaire original des statuts : MM. LACOUTURE Michel, Président, THEUX Gérard, Trésorier et CHOQUET Alban, Secrétaire.

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## CAUNA SOUPROSSE AURICE BASKET

### UNE SAISON DIFFICILE POUR LES SENIORS 1

Après deux années de succès, les deux équipes seniors fanions ont connu une saison difficile sanctionnée par une descente. Pour les deux équipes, c'est la fin d'un cycle et il faut reconstruire pensant cette intersaison.

Pour les Seniors Garçons 1, engagés en Régionale 2, l'équipe sera encadrée par Mathieu DELARCHE.

Pour les Seniors filles 1, nous avons choisi de nous engager en départementale 1 afin d'intégrer des jeunes. L'équipe sera encadrée par Aurélie Tournier, ancienne joueuse qui s'occupait de l'équipe 2 cette année.



*A la recherche du ballon...*

### PRIORITÉ À LA FORMATION DES JEUNES

Les dirigeants des clubs de Cauna Souprosse Aurice et Campagne / Meilhan, après cette première année, ont validé le choix de poursuivre ensemble la construction de l'école de basket. Ce choix va nous permettre de continuer à encadrer les jeunes par deux éducateurs diplômés, et de couvrir l'ensemble des catégories.

Aux côtés de David LAPLACE, l'école de Basket accueillera un nouvel éducateur, puisque Léa POCREAU au club depuis deux ans, a choisi de rejoindre Bordeaux pour continuer à progresser. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ce nouveau challenge.

Si vous souhaitez pratiquer une activité physique, pratiquer un sport collectif, encadré par des éducateurs qualifiés, venez nous rejoindre !



*Les coaches des équipes Seniors 2018/2019*



**Stéphane BUICHE,**  
Co-président  
06 32 52 55 82  
[www.csa-basket.com](http://www.csa-basket.com)

*Objectifs : sourire et bonne humeur...*

# DES GRAINES DE CHAMPION(E)S À AURICE... QU'ON SE LE DISE !

## DISCIPLINE ESCRIME (ÉPÉE)

Edouard SOURROUILLE et Bixente LAURENT Champions des Landes à l'épée...

Ils sont modestes dans leur exploit et loin des projecteurs, donc nous n'avons pas pu obtenir de photos.

## DISCIPLINE TWIRLING

Louane REIN Championne de France en solo ...  
Vice championne de France en duo et médaille de bronze par équipe en finale du championnat de France N3.

Lucas MARTIN Champion des Landes N3 et  
Manon LEBERT 3ème des Landes en solo N3  
et médaille de bronze aux championnats de France par équipe N3.

Ces épreuves se sont déroulées à ST DIE dans les Vosges ! Long périple mais belle récompense au final !



Félicitations à tous ces jeunes : continuez à vous épanouir dans vos passions !



Sylvie MARTINS

# L'école d'Aurice au Pays Cathare

Voici un petit reportage signé par les élèves des classes CE2 et CM1/CM2 d'Aurice, lors de leur séjour annuel.

## La grotte de Niaux

Lors de notre séjour en Ariège, nous avons visité la grotte de Niaux. C'est la vraie grotte d'origine que l'on peut visiter.

Les visites de la grotte de Niaux étaient limitées à 25 personnes, on a donc séparé nos classes en deux. La classe de maître Crabos (adoré) a commencé la visite.

## Le château de Montsegur

La religion cathare apparue au début du 13<sup>ème</sup> siècle. Les cathares étaient chrétiens mais ils n'avaient pas la même pratique de la religion que le pape, qui du coup a donné une croisade contre eux. La ville fortifiée de Montsegur a été reconstruite en 1206 en haut d'un pic rocheux par les cathares. En 1244, le château de Montsegur a été assiégé par les Croisés puis pris et détruit par leur chef Simon de Montfort.

## Le parc de la préhistoire

Le mercredi 20 juin, on est arrivé au parc et il faisait très chaud.

On a visité un grand musée où il y avait des reconstitutions d'animaux préhistoriques en taille réelle comme le mammouth, le bison, le lion des cavernes...

On a fait des ateliers sur la préhistoire : lancer une sagaie avec un propulseur, faire du feu, faire de l'art pariétal, faire des fouilles archéologiques...

## La grotte du Mas d'Azil

Le vendredi 22 juin, on a visité la grotte du Mas d'Azil. Dans la grotte, il y a eu trois périodes d'occupation :

- l'Aurignacien (- 30 000 ans)
- le Magdalénien (-13 000 ans)
- l'Aziléens (8 000 ans)

Dans la grotte on a retrouvé le crâne d'une femme, une magdalénienne retrouvée par Joseph Mandement. Un archéologue a trouvé 21 crânes et ossements d'ours.

Dans la grotte on a trouvé des peintures de visages, ce qui est très rare.

Un archéologue a trouvé le plus beau propulseur : le faon aux oiseaux.



Grotte de Niaux



Château de Montségur

